

Nature du diplôme : diplôme national ou diplôme d'Etat

- Code NSF : 234 : Travail du bois et de l'ameublement
- Code RNCP : 35113
- Code CPF : 331125

## LA FORMATION : PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Le titulaire de ce CAP est appelé à travailler par la suite au sein d'entreprise de la charpente pour réaliser ou consolider des ouvrages en lien avec les différents professionnels du bâtiment.

Ses lieux de travail peuvent être :

- en atelier pour tracer, tailler et assembler différentes pièces (éléments de ferme, ossatures, pièces passantes, revêtements, escaliers ...) selon les relevés ou plans qu'il aura réalisés,
- sur les chantiers pour lever et fixer les éléments de structure avec les isolants isolés.

Il sait :

- choisir les matériaux adéquats (bois et dérivés),
- organiser son chantier (préparation des matériels, mise en sécurité, tri des déchets...) et les diverses étapes de son travail,
- tracer, tailler les pièces de bois manuellement ou à l'aide de machines d'atelier ou portatives,
- évaluer et contrôler la qualité de ses réalisations.

Son domaine d'intervention est la construction, la réhabilitation, la rénovation et la restauration de bâtiments d'habitations individuelles ou collectives, de locaux professionnels ou recevant du public, d'ouvrages spéciaux.

Selon les chantiers, il travaille de façon autonome ou en équipe.

## PRE REQUIS

Habilité manuelle, rigueur et précision.  
Travail en hauteur et en équipe  
Bonne condition physique.

## PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus ou avoir 15 ans et sortir de 3ème sans condition de diplôme.
- Salariés déjà en poste en entreprise et demandeurs d'emploi dans le cadre de la formation professionnelle continue.
- Accessible aux personnes handicapées
- Dossier de préinscription en ligne.
- Entretien individuel / Tests de positionnement

## COÛT PAR PARTICIPANT

La formation est gratuite pour l'apprenti et/ ou son représentant légal : aucune somme ne peut être demandée. Le financement de celle-ci par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles (à défaut, fixation du coût par décret). Les frais liés à la pension (internat et restauration) et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenti et/ ou son représentant légal.

Coût de la formation pour les stagiaires de la formation professionnelle continue sur devis.

## DURÉE DE LA FORMATION : 2 ANS EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Formation de 840 heures.

La durée de la formation peut être réduite à 1 an en fonction des profils des candidats et dans le cadre de la formation professionnelle continue.

## CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général :

- UG1 Français et Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- UG2 Mathématiques Sciences physiques et chimiques
- UG3 Éducation physique et sportive
- UG4 Prévention santé environnement - SST
- UG5 Langue vivante étrangère Arts Appliqués

Enseignement professionnel :

- UP1 Préparer la fabrication et la mise en œuvre sur chantier
- UP2 Fabriquer un ouvrage
- UP3 Mettre en œuvre un ouvrage sur chantier
- Chef d'oeuvre

## POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

CAP Couvreur (MFR Margencel)  
CAP Menuisier Fabricant (MFR Margencel)  
Bac pro Technicien constructeur bois (MFR Margencel)  
BP Menuisier (MFR Margencel)  
Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option charpente  
Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés  
Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie  
Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre  
Bac pro Technicien menuisier-agenceur  
BP Charpentier bois  
BP Couvreur  
Vie active

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie de l'alternance est une pédagogie de l'intérêt et du concret.

La formation est centrée sur les motivations et l'engagement du jeune.

Atelier charpente, salles de classe, salle informatique.

La formation sera animée par des formateurs, chacun titulaire d'un diplôme de la spécialité, et de formateurs en enseignement général autorisés à enseigner.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour l'ensemble des épreuves, les apprentis seront évalués en CCF (Contrôle Continu en cours de Formation).

Les stagiaires de la formation professionnelle continue seront présentés aux épreuves ponctuelles terminales.



Pour plus de détails, consulter notre site  
<https://www.mfr-margencel.fr>

### **CFA-MFR LES 5 CHEMINS**

Formations par Apprentissage dans les métiers du Bois, de la Maintenance Automobile et du Cuir

2, Chemin des Etrepets • 74200 Margencel • 04 50 72 63 44 • [mfr.margencel@mfr.asso.fr](mailto:mfr.margencel@mfr.asso.fr) • [www.mfr-margencel.fr](http://www.mfr-margencel.fr)

